



ASIE

BIJOUTERIE ORIENTALE.

N° 1.

Tchaprass. Agrafe de ceinture en vermeil; filigrane sur fond repoussé; dix-septième siècle. — Cette agrafe est en deux parties inégales; le sujet du milieu appartient à l'un des côtés, et la solution de continuité, qui existe entre les deux sert d'articulation.

N° 2.

Épingle, en forme de palme indienne, en filigrane ajouré; travail persan.

N°s 3 et 4.

Tchaprass de ceinturon; travail ancien.

N° 5.

Fragment de *guerdanlik*. Ce collier est en filigrane d'or. Il est composé d'une suite de plaquettes articulées, ayant chacune un anneau mobile supportant une autre plaquette en filigrane ajouré, qui a forme de la palme indienne. (Ce type est fort répandu, et la Juive de Jérusalem a, sur sa robe brodée d'or, des palmes indiennes.)

N° 6.

Ornement de suspension pour un poitrail de cheval; bijouterie turque. Le grand croissant est en os, enveloppé de métal au milieu et à ses deux extrémités. Des grenats ou des perles de verre égalaient la décoration. Le jeu des pièces suspendues à des chaînettes ou à des anneaux mobiles produit un bruit métallique qui est de goût général en Orient. On les trouve en un grand nombre de bijouteries.

N° 7.

Boucle d'oreille dont les pendants mobiles sont ciselés; type arabe.

N° 8.

Boucle d'oreille, en filigrane ajouré.

N°s 9, 10, 11 et 14.

N° 9. Bague en argent. — N°s 10 et 14. Boucle d'oreille et fragment de collier, même parure, également en argent. — N° 11. Autre fragment de collier rayonnant de même matière. Ces bijoux sont de caractère rustique. Les petites boules de la bague, comme celles des colliers et des boucles d'oreilles, sont des grelots que la marche fait résonner.

N° 12.

Bijou de suspension, avec pendants mobiles se terminant en perles de corail, ayant figure de fleurs; travail persan. Ces sortes de bijoux, comme le n° 20, se suspendent aux coiffures principalement.

N° 13.

Boucle d'oreille, aux pendants mobiles composés de perles fines et de perles et de corail; ces pendants tombent droit.

N° 15.

Halhal. Bracelet en or, servant aussi d'anneau de jambe; les boules qui y sont suspendues sont souvent des grelots.

N° 16.

Guerdanlik. Fragment de collier dont le motif central est une turquoise de forme irrégulière, maintenue dans une sertissure en griffe, et contenant une inscription arabe en intaille. La rangée supérieure de chaque ornement formant le collier est en forme d'S; la suite des motifs se relie par de fins anneaux à libre jeu; la double crosse ciselée est surmontée d'une perle blanche fixée sur une petite rosace; en bas, de délicats anneaux mobiles supportent, tantôt des plaquettes en filigrane ajouré ayant la forme de la palme indienne, ou d'autres plaquettes à contour symétrique, tantôt une espèce de corolle entr'ouverte d'où sort une perle blanche. Ces fins pendants se retrouvent exactement les mêmes dans le collier suivant, qui est, comme celui-ci, un exquis travail persan.

N° 17.

Ce magnifique *guerdanlik* se compose d'une suite de pierres, d'agates précieuses, de forme elliptique régulière, serties en griffes, et contenant chacune le nom d'un iman. D'autres pierres, de même nature et de forme semblable, montées de même, mais de dimensions moindres, sont disposées en pendants, parmi les filigranes et les perles. La fabrication du n° 16 et de celui-ci remonte au seizième siècle.

N° 18.

Fragment d'un collier de caractère rustique, formé d'une suite de motifs semblables en argent doré, suspendus chacun par un double anneau à un cordon de laine. Cet ornement, dont le corps est hexagone, a l'une des formes des bijoux beaucoup plus grands dans lesquels, en Égypte, on renferme des amulettes.

N^{os} 19, 22 et 23.

Colliers irradiants à double rangée. Ces guerdanlik de caractère sobre, plus ou moins sévère, sont de famille arabe; ils se composent d'une plaquette centrale au sommet cintré sur une base rectangulaire; le fond en est décoré en filigrane, où se jouent parfois du corail, des pierres, des émaux. Des trous latéraux de cette plaquette, de chaque côté, part un double cordonnet enfilant une suite de motifs semblables, ayant la forme allongée d'un gland d'ornement, plus pressés par le haut que par le bas, de manière à les faire irradier; au bas de chacun de ces glands, se trouve un petit anneau fixe, dans lequel un anneau à libre jeu suspend des glands de figure apparentée aux supérieurs, ou, comme au n^o 22, des fleurs demi-épanouies en style sculptural. Les glands supérieurs, comme les inférieurs et comme ces fleurs d'ornement, ne sont des rondes-bosses qu'en apparence; leur revers est en plaquette.

N^o 20.

Bijou de suspension. Son croissant est décoré en filigrane ajouré. Du contour inférieur rayonnent des attaches fixes où passent des anneaux mobiles, d'où pendent de petits disques filigranés et ajourés aussi, en partie; travail persan.

N^o 21.

Pendant d'oreille, formé d'une petite rosace d'où descendent en rayonnant des chaînettes, supportant un croissant en filigrane ajouré. Ce croissant en or, de même genre que le précédent, a des attaches fixes où passent des anneaux mobiles aboutissant à des piécettes d'argent qui, tombant verticalement, passent les unes sur les autres, résonnant au moindre mouvement, ce qui, comme on l'a vu, est un des grands charmes de la bijouterie pour les Orientaux, et explique les jeux de sequins, de médailles, qui se trouvent accumulés dans un si grand nombre de leurs parures.

Le n^o 1 provient de la collection de M^{me} Jubinal.

Les n^{os} 2, 12, 16, 17 et 20 sont tirés de celle de M. Schefer.

Les n^{os} 7, 8, 19, 22 et 23 appartiennent à MM. de Beaucorps, Rollin et Feuardent. Ils sont reproduits d'après les photographies de M. Franck, *l'Art ancien*.

Les n^{os} 3 et 4 proviennent du Musée de Cluny; le n^o 6 et au Musée du Louvre.

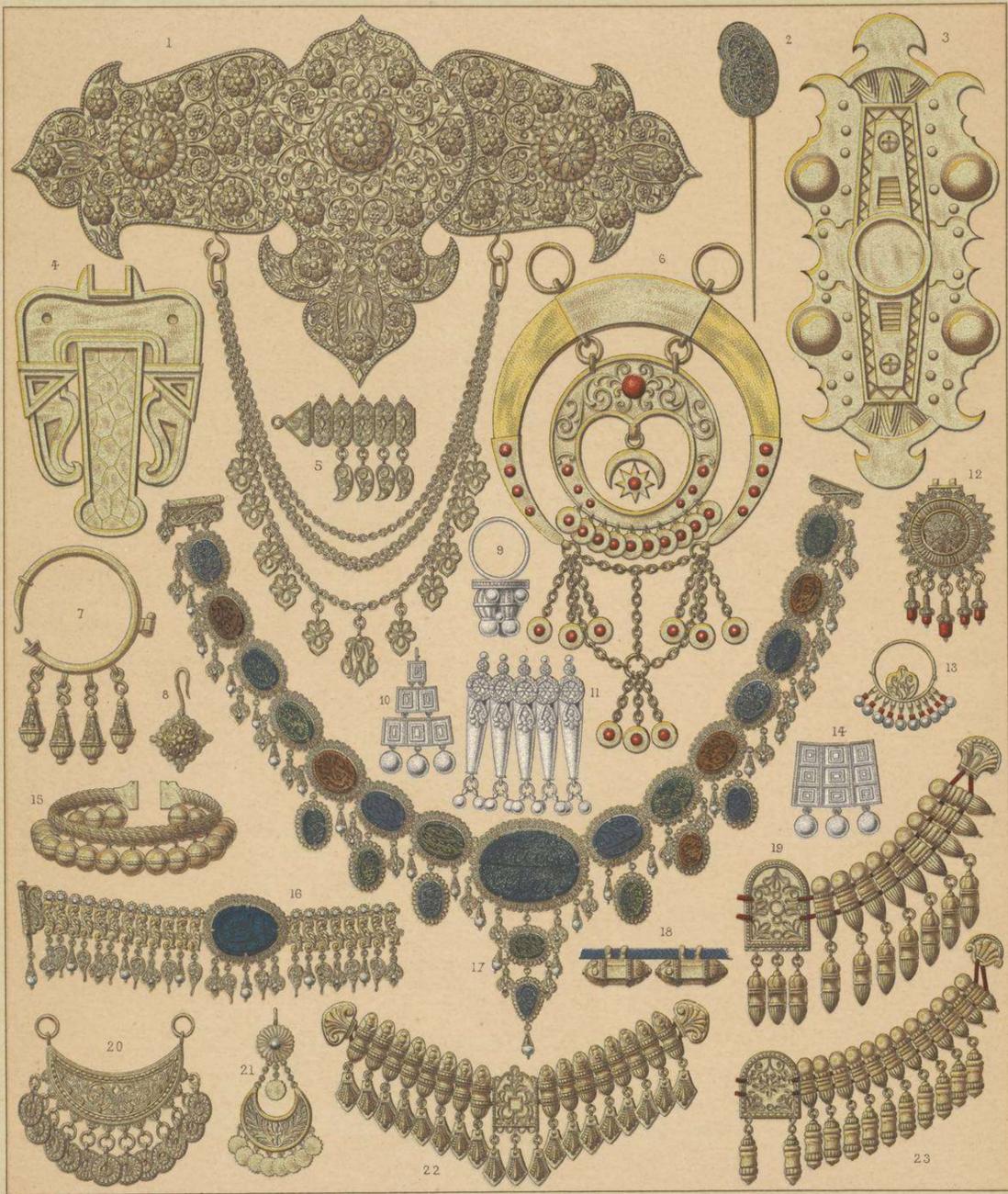
Les n^{os} 5, 9, 10, 11, 13, 14, 18 et 21 ont figuré à l'Exposition Universelle de 1878, dans la section égyptienne.

L'échelle de nos réductions, un peu incertaine pour les documents photographiques, se chiffre exactement pour les bijoux relevés par nos soins, comme les n^{os} 3, 4, 6, 18, etc.; elle est de 75 mill. pour 140.

La plupart de ces bijoux tiennent plus de l'art de l'orfèvre que de celui du bijoutier. Leur qualité saillante, outre le goût avec lequel ils sont combinés, est la sincérité de leur appareil; jamais l'ouvrier oriental ne recourt au subterfuge d'un aspect trompeur par un artifice de construction. Le choix de la matière première étant fait, sa qualité reconnue, la mise en œuvre en est toujours rationnelle. Le produit sorti des mains de cet artisan sera toujours d'un usage commode et durable. Sans autre ressource que des combinaisons simples, ses chaînettes auront des souplesses de cordonnet, ses anneaux passés les uns dans les autres auront le jeu facile, de manière que l'ensemble dans toutes ses parties sera d'une élasticité parfaite. Le résultat général est que toute parure à pendants produit, sous l'impulsion des mouvements de la personne qui la porte, de petits chocs, un léger cliquetis qui flatte toute oreille orientale. Cela est d'un goût si répandu qu'on introduit dans les bijoux jusqu'à des petits grelots, comme on l'a vu.

Essentiellement artiste, l'artisan asiatique qui sait combiner des ornements tantôt sobres et sévères, tantôt de caractère élevé et somptueux, parfois splendides, toujours empreintes de grâce et de style, ne pousse généralement pas son ouvrage jusqu'à ce faire matériel qu'en Europe on appelle le tour de main, le fini. Le blaireutage est complètement dédaigné par celui qui veut qu'une œuvre vaille par elle-même, par sa franchise, voire par sa rusticité, comme lorsqu'il s'agit des bijoux populaires.

Les modes actuels de la bijouterie orientale: l'ordre, la symétrie, l'économie des motifs, leur répétition dont les Égyptiens et les Assyriens faisaient si grand usage, l'alternance régulière, sont des principes fondamentaux. Les chaînettes de suspension, les pendants à jeu libre, qui lui donnent tant de grâce et en complètent la physionomie, semblent, comme le genre lui-même, remonter à la plus haute antiquité. Le *plektè*



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Spiegel lith.

anadesmè trouvé dans les fouilles de la cité préhistorique du mont Hissarlik, ancienne Troade, large bande d'orfèvrerie faisant le tour de la tête, était accompagné de la série des tresses d'or qui pendaient sur le front et les oreilles; ce diadème avait, à chacune de ses extrémités, près du bord inférieur, le trou d'où pend encore le fragment d'une chaîne très fine. C'est la somptueuse coiffure mise par Homère sur le front d'Andromaque.

L'antique bijouterie, de caractère préhistorique, ou au moins des temps héroïques, que les recherches de M. et M^{me} Schliemann ont mise au jour en si belle quantité, semble démontrer que la plus grande différence entre les produits de l'Asie ancienne et les bijoux de l'Orient moderne serait surtout caractérisée par la représentation des choses de la nature, des êtres du monde animé, représentations interdites par l'islamisme; mais, de même que la loi religieuse qui règle si sévèrement l'usage des métaux précieux, n'a pas réussi à empêcher les femmes orientales de se parer de bijoux avec profusion en beaucoup de localités, l'interdiction de l'imitation a été impuissante en plus d'un endroit où la tradition a continué à prévaloir. C'est ainsi que la musulmane du Liban, au *tépélick* d'argent travaillé à jour, plus fin que la fine dentelle de Smyrne, porte au cou une quadruple chaîne, descendant jusqu'au-dessous de la ceinture, dont chaque chaînon est une fleurette, une mignonne marguerite d'argent au cœur d'or, un lis en miniature, une rose lilliputienne, avec leurs pétales à jours; sans compter, tremblants à ses oreilles comme agités par un léger souffle, les liserons d'argent sortant d'une cupule d'or. Dans la parure entièrement en filigrane d'or de la dame de Damas, avec la couronne, élastique ruban d'orfèvrerie, les bracelets, la broche, la boucle de ceinture, les boucles d'oreille, figurent les bagues en roses ou en boutons, sous des feuillages dentelés. Jusque dans le populaire des îles de l'Archipel, on rencontre des exemples de cette infraction.

Aussi, à l'aspect de la décoration de certains bijoux, comme l'est celle, par exemple, de notre riche agrafe de ceinture, n° 1, on se demande s'il n'y aurait pas là quelque reflet direct des pratiques antiques dans la largeur de leur symbolisme; si ce semis de protubérances de diverses grosseurs ne serait pas un lointain souvenir de ces dispositions constellées dont parle Homère, de ces *tèiréa*, les étoiles du ciel, qu'il place sur le bouclier d'Achille, avec le soleil, la lune, la terre et la mer. En observant que la courbure même de l'agrafe convient à cet *ouranos*, il suffira, pour se convaincre de la possibilité de cette parenté, d'examiner la plaque de ceinture de la femme kurde des environs d'Yuzgat (pl. Turquie, au signe du G couronné). Cette épaisse plaque d'argent repoussé, qui n'est pas une agrafe de ceinture, mais une large orfèvrerie, avec doubles pendants de rangs de piastres, posée sur la ceinture en soie tunisienne, porte la constellation homérique; ce sont de fastueux soleils entremêlés de lunes qui en font toute la décoration.

Il semble, en vérité, que peu de choses aient changé dans la pratique des artisans de ce pays, véritable patrie de la bijouterie orfévrée. Les parures des musulmanes, des juives, des chrétiennes n'y diffèrent pas dans leur aspect; le croissant comme la croix sont des figures préhistoriques, et ce ne sont pas des inscriptions comme celle de l'*Armoudiè*, où est gravé le sceau magique du grand Suléïman, ce ne sont pas de telles additions qui modifient sensiblement le fond des choses.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de faire remonter à une haute antiquité des formules de détail ayant le caractère de cet art arabe, dérivé du grec, du byzantin, dont la modernité relative est trop connue pour qu'il y ait à insister. Ce que l'on peut toutefois observer au sujet de ces formules, c'est que, dans l'ornementation orfèvrée des bijoux orientaux, elles tiennent beaucoup moins de place que dans les autres industries.

Voir pour le texte : Mycènes, par M. Henry Schlieman, Hachette, Paris, 1879 ; et principalement les Costumes populaires de la Turquie, décrits par Hamdy-bey et Marie de Launay ; Constantinople, 1873.

